

LE P'TIT VIRON THIELEUX



Le mot du Maire

Avec le retour du printemps, *Le P'TIT VIRON*, vous donne des nouvelles de la Commune (le budget, les travaux, les manifestations à Thiel, l'état civil) mais vous informe aussi de certains risques du quotidien (ambroisie et électricité).

Suite aux nombreux piratages, la création du site internet est suspendue. En effet, la municipalité préfère avoir une sécurisation informatique optimale.



Le nouveau Conseil Municipal est en place depuis un an. Beaucoup de travail a été réalisé avec la tenue de nombreuses réunions.

L'ouverture du magasin PROXI MARCHÉ a nécessité un effort financier important qui répond à l'attente de la clientèle de Thiel ainsi que des communes voisines.

À l'école du Péage, les travaux respectent le planning, l'école est « hors d'eau », les bardages et l'isolation sont réalisés. Après les démolitions et les terrassements, la construction de l'agrandissement des cuisines et de la cantine sont en cours. Depuis la rentrée des vacances de printemps, la restauration est assurée à la salle polyvalente, les élèves sont acheminés en autocar, aller-retour.

Le presbytère a été vendu à Monsieur Philippe DOM, neveu de l'abbé DOM.

Nous avons voté l'acquisition des propriétés de Monsieur PASSERA (ancienne boucherie REBIS) et de Madame BELOT-LACOTTE (Route de Chapeau) qui constitueront une réserve foncière au centre bourg, susceptibles de permettre des réalisations ultérieures.

Pour la station d'épuration, il nous faut attendre les délibérations du nouveau Conseil Départemental. Espérons que les décisions budgétaires nous parviendront en mai pour permettre les travaux en été.

L'état de la route des Grassots nécessite une réfection totale de la chaussée et du réseau d'eaux pluviales, de la route de Saint Pourçain à la deuxième entrée du lotissement. Les études de faisabilité et les chiffrages sont en cours par l'ATDA (Conseil Départemental).

Nous avons voté les taux d'imposition des quatre taxes sans augmentation, malgré la forte diminution des dotations de l'État.

D.M.

Les p'tites annonces de la mairie

Les travaux de l'école en photos



Projet

Façade avant →



Façade arrière →



Une dictée, organisée par le Centre Social de Chevagnes, aura lieu le samedi 26 septembre 2015 à 14 heures, à la salle polyvalente de Thiel sur Acolin. A cette occasion, des photos des élèves Thiélois seront exposées (toutes générations confondues). Les personnes souhaitant prêter des photos, pourront les déposer à la mairie.

Les rythmes scolaires

Les horaires des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) resteront inchangés à la rentrée 2015-2016

Le coin des associations

Le Comité des Fêtes

Le 14 février 2015, le Comité des Fêtes s'est réuni pour son assemblée générale en présence de Monsieur le Maire. À cette occasion, le bureau de l'association a été modifié.

Président : Christian PROVOST

Vice-présidente : Véronique FAUCHEUX

Trésorière : Nadège LECOINTRE

Trésorière adjointe : Odile DURET

Secrétaire : Isabelle BIRON

Secrétaire adjointe : Marilyne MOREAU

Le Comité des Fêtes est une association qui organise de nombreuses manifestations,

Une soirée « repas animé » au mois de mars. Cette année, c'était Paëlla

La brocante au mois d'avril

La fête de la musique

Un dîner dansant au mois d'octobre

Deux lotos (un au mois de juin, l'autre en décembre)

Et surtout en été, durant 3 jours, la fête patronale avec bal et feux d'artifice (offerts par la mairie), manèges, dîner champêtre et course cycliste.



Les manifestations de janvier à avril



L'ouverture du Proxi
le 6 février 2015

Avec professionnalisme et gentillesse, Natalie DEGRANGES et Cyril BICHARD nous accueillent au Proxi Marché, route de Chapeau.

Quel plaisir, pour les Thiélois de faire leurs courses au village et de savourer les pâtisseries. De plus, les horaires d'ouverture sont adaptés au plus grand nombre d'entre nous.



Soirée paëlla du Comité des Fêtes,
le 21 mars 2015



Chasse aux œufs de Pâques,
le 3 avril 2015



Le TIF'M le 5 et 6 avril

Les autres manifestations non illustrées

Le 7 février, loto de l'école de pétanque
Le 21 février, théâtre Thiel Gym Volontaire
Le 28 février, concours de pétanque triplette
Le 14 mars, loto des parents d'élèves
Le 27 mars, concours de belote du Cercle Thiélois de l'Amitié
Le 13 avril, journée vétérans en club, pétanque
Le 19 avril, la brocante
Le 26 avril, exposition Thiel Accueil

Les manifestations à venir :

Vendredi 1^{er} mai : 6^{ème} régional (pétanque)

Vendredi 8 mai : Commémoration
Armistice 1945

Samedi 16 mai : Loto du Cercle Thiélois de
l'Amitié

Samedi 6 juin : Soirée jeunes – Club
Sportif Thiélois

Samedi 13 juin : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 20 juin : Fête de la Musique

Samedi 27 juin : Fête des écoles (Parents
d'élèves)

1, 2, 3 août : Fête patronale (Comité des
Fêtes)

Vendredi 21 août : Concours de pétanque
nocturne

Samedi 12 septembre : Bal des conscrits

Le 8 mai : Commémoration Armistice 1945

Après une messe de commémoration (10 h 30), un défilé part de la plaque des fusillés (place de l'église -11 h 15) jusqu'au monument aux morts (mairie) avec dépôts de gerbe et recueillement. Présence d'une association de parachutistes.

Cette année, pour le 70^{ème} anniversaire de cette fin de conflit, en souvenir et par respect pour toutes les victimes, votre présence est encore plus souhaitée.

COMBATTONS LA, DETRUISONS LA

L'ambrosie provoque des allergies pouvant aller jusqu'aux crises d'asthme lorsque le pollen est dans l'air (en été). Ci-joint une fiche signalétique à emporter lors de vos promenades à travers la campagne : Alors,

SI VOUS LA RECONNAISSEZ, DÉTRUISEZ-LA

État civil

Du 1^{er} janvier 2015 au 15 avril 2015

Naissance (parution autorisée)

Le 14 janvier : Jeanne VIVIER

(fille de Victoire DUNAUD et de Matthias VIVIER)



Mariage

Le 21 février : Mélanie LAMBERT et Clément LAVAUX



Décès

Le 2 février : Marie Thérèse PROT (née BARRET)

Le savez-vous :

ATTENTION

...COMMENT LE RACCORDER A VOTRE INSTALLATION ?

SÉPAREZ VOTRE INSTALLATION
DU RÉSEAU PUBLIC
DE DISTRIBUTION

**METTEZ VOTRE
DISJONCTEUR GENERAL
SUR 0**

Signalez votre manœuvre
en appliquant
la pancarte de consignation.

RISQUE
D'ÉLECTROCUTION
EN AMONT SUR LE
RÉSEAU

RISQUE
DE DÉGÂTS SUR
VOTRE GROUPE
ÉLECTROGÈNE

L'utilisation d'un groupe électrogène comporte des risques. Rapports-vous à la notice d'utilisation pour assurer un fonctionnement en toute sécurité. Le raccordement des générateurs d'énergie électrique dans les installations alimentées par un réseau public de distribution est régi par la norme IPE 016-401. Pour un raccordement conforme, veuillez vous reporter à cette norme. Vous pouvez consulter cette norme sur le site Internet de l'Association Française de Normalisation : afnor.org



TRAVAILLER EN SÉCURITÉ